



2024
2026

PROGRAMME CADRE

Document provisoire soumis à l'approbation
de l'Assemblée générale du 13 juin 2024



SOMMAIRE

5

ÉDITO

14

LES AXES
D'INTERVENTION

7

LE PROGRAMME
CADRE
2024-2026

18

ANNEXE
RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE
ENVOYÉ AUX MEMBRES ET
PARTENAIRES

10

LE TERRITOIRE DU
PARTENARIAT

13

LE POSITIONNEMENT
DE L'AGAM



Retrouvez des contenus
additionnels en scannant
les QR Codes présents dans le
document. Vous accéderez ainsi
aux ressources accessibles sur:

www.agam.org



ÉDITO

L'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, participe depuis 1969 au développement de la région marseillaise. Elle a accompagné aussi bien les différentes évolutions des périmètres institutionnels que l'élargissement des sujets et des thématiques à traiter.

Elle apparaît aujourd'hui comme l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages et l'expertise nécessaires pour repenser leurs actions au sein du "bien commun" qu'est la Métropole Aix-Marseille-Provence et ses interactions avec les autres territoires.

Plus complexe, plus transversale mais aussi plus technique, l'action publique a plus que jamais besoin de l'Agence d'urbanisme pour arriver à penser le défi des transitions, contribuer aux coopérations constructives aux différentes échelles et renforcer son efficacité.

C'est pourquoi, l'Agam a souhaité, à travers une démarche très ouverte et collective, donner un cadre plus stratégique à son action. Ce cadre exprime les besoins et attentes partagés de ses membres et constitue la feuille de route de l'équipe et des partenaires pour les trois prochaines années.



LAURE-AGNÈS CARADEC
Présidente de l'Agam





LE PROGRAMME CADRE 2024-2026

Inscrit dans sa feuille de route 2023-2024, l'établissement d'un programme cadre pour l'Agam vise à :

- recueillir les besoins et grandes attentes conjointement exprimés par les membres, en matière d'intervention de l'Agence d'urbanisme ; grandes attentes qui se déclineront ensuite de façon plus précise dans les différents programmes de travail partenarial annuels ;
- offrir un cadre de dialogue commun et partagé entre les membres sur le positionnement de l'Agam ;
- légitimer les différentes actions de l'agence au sein du programme de travail partenarial.

Le programme cadre représente donc le cadre de cohérence des interventions de l'Agam pour les trois prochaines années. Il permet d'inscrire les travaux du programme de travail partenarial de l'agence dans le cadre d'orientations qui répondent aux attentes exprimées par l'ensemble de ses membres. Pour cela, il est élaboré conjointement avec eux et a été approuvé par les instances de l'Agam.

L'ÉQUIPE DE L'AGAM



**LAURE-AGNÈS
CARADEC**
Présidente



**FRÉDÉRIC
BOSSARD**
Directeur général



**JONATHAN
ALLFREE**



**VALÉRIE
ARCELIN**



**ANNE
BERBEY**



**ALIZÉE
BERTETTO**



**MARIE-NOËLLE
BONGIORNO**



**ALAIN
BONNANS**



**JULIE
BONNET**



**LUCIE
BOUVIER**



**CAROLE
BRINGUES**



**NATHALIE
BRUANT-SÉRAC**



**JEAN-BAPTISTE
BRUNO**



**MARTINE
CARANONI**



**LAURENT
CARLUCCIO**



**EMMA
CERVANTES**



**NICOLAS
CHATELAIN**



**LAURENT
COUTURE**



**HÉLÈNE
CRÉTOIS**



**LOUIS
DELAHAYE**



**MARION
DE TATA**



**ÉVELYNE
DUPAS**



**ÉLISE
FARGETTON**



**SÉBASTIEN
FIBLA**



**PASCAL
GIANSILY**



**SIMON
HALIOUA**



**JACQUES
HÉRÉTIQUIAN**



**NICOLAS
HERNANDEZ**



**CLOTHILDE
LABURTE**



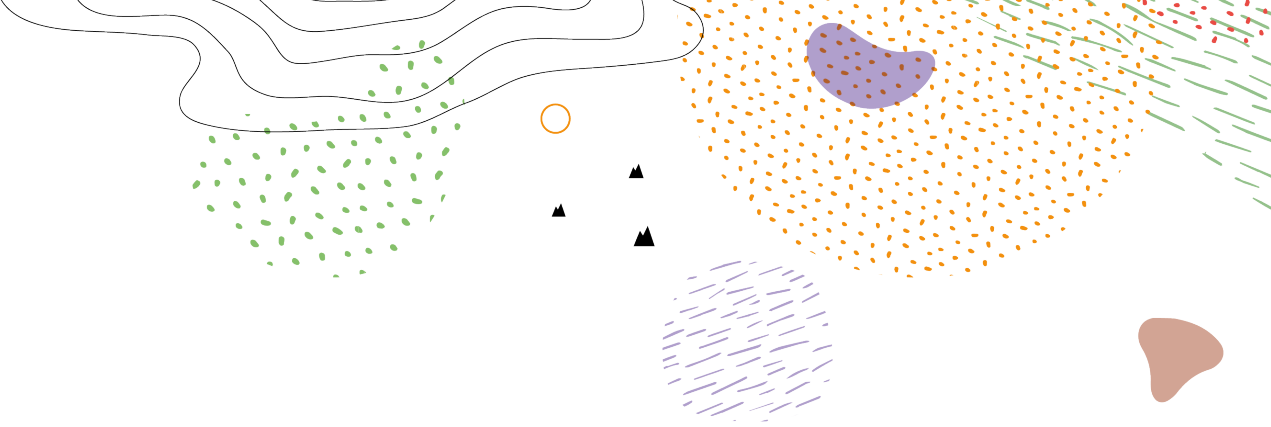
**MAURINE
LANTHEAUME**



**AGATHE
MITON**



**XAVIER
MOIROUX**



BENOIT
NICOLAS



HERVÉ
NOLO



LAURENT
PATAIN



SYLVIE
PINNA



LOÏC
PROUX



LUCIE
RABBAT



BENOIT
REMORDS



DAMIEN
ROUQUIER



PAULINE
ROUSSALY



PEGGY
ROUSSELOT-ÉMARD



NICOLAS
SABLIER



CÉLINE
SAMPER



ALEXANDRE
STAUB



STÉPHANIE
SUQUET



LAËTITIA
SZANTO



HERVÉ
THEDY



AURÉLIE
THOMAS



VINCENT
TINET



CHRISTOPHE
TRINQUIER



MARTINE
TUSA



LOUISE
TUDELA



ÉRIC
VAN DE VONDÈLE



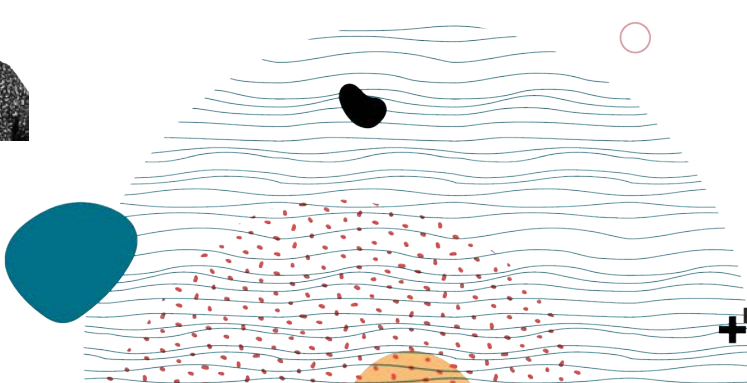
LAURA
VERNEAU



LAURE
VIDAL



MAXIME
VITALIS



L'organigramme
complet sur:
www.agam.org

LE TERRITOIRE DU PARTENARIAT DE L'AGAM





Les membres de l'Agam



Les partenaires associés



Les autres partenaires

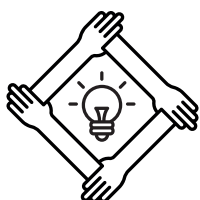




PRÉSENTATION DE L'AGAM

ET SON POSITIONNEMENT

L'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, est une association qui réunit 28 acteurs publics et parapublics de la Métropole Aix-Marseille-Provence (État, collectivités, établissements publics...). Ses membres, qui mettent en commun leurs ressources pour bénéficier de son ingénierie et de sa connaissance approfondie du territoire et de ses enjeux, décident que l'Agam se positionne désormais comme :



- **Un outil d'ingénierie territoriale, de réflexion et de prospective au service de ses partenaires**
- **Un lieu de dialogue et d'échanges entre les acteurs du territoire**
- **Un tiers de confiance, lieu neutre de coopération territoriale**

Un outil qui :

- **décrypte les transformations en cours**
- **défriche les nouveaux sujets**
- **analyse l'évolution des pratiques et des modes de vie dans les territoires**
- **propose de nouvelles méthodes pour observer les transformations des territoires**



Un outil qui :

- **travaille sur tous les territoires**
- **favorise les approches intégrées et multiscales**
- **cherche les meilleures complémentarités entre les différents types de territoires**

Chaque année, l'Agam met en œuvre un programme de travail partenarial pour lequel elle perçoit des subventions de ses membres. En retour, ils ont accès à l'ensemble de ses travaux.

LES AXES D'INTERVENTION

ATTENDUS PAR LES PARTENAIRES

Pour accompagner le développement de la métropole marseillaise, l'Agam doit répondre aux besoins de ses membres et partenaires et les éclairer dans la connaissance des évolutions urbaines, sociales, économiques et environnementales. L'Agence d'urbanisme constitue ainsi un espace de parole et de mise en débat des enjeux pour l'élaboration de projets partagés et accompagner ainsi la transformation des territoires.

L'Assemblée Générale du 13 juin 2024 a validé cinq axes comme formant le cadre d'orientations stratégiques au sein duquel inscrire les travaux de l'Agence au cours des trois années à venir :

- 1** Cibler les enjeux environnementaux et territoriaux de l'action publique
- 2** Proposer de nouveaux modèles dans les choix d'aménagement
- 3** Décrypter le quotidien, les modes de vie et les aspirations des habitants
- 4** Travailler à l'équilibre, l'attractivité et le futur de l'espace métropolitain
- 5** Développer l'intelligence territoriale et l'expertise numérique

1 CIBLER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET TERRITORIAUX DE L'ACTION PUBLIQUE

Relier, plus qu'opposer, économie et écologie apparaît comme le principal défi contemporain. Il paraît donc opportun d'accompagner les acteurs dans l'exploration de modèles économiques qui régénèrent les ressources naturelles et sociales. À ces enjeux s'ajoutent ceux, plus territoriaux, du changement climatique pour aider les territoires à penser leur avenir et les adaptations multithématiques nécessaires. Il s'agit là d'une attente forte des membres de l'Agam.

- **Territorialiser les effets du changement climatique, identifier les solutions.**
- **Explorer de nouveaux modèles économiques et requestionner les modèles actuels en contexte de transition écologique.**

2 PROPOSER DE NOUVEAUX MODÈLES DANS LES CHOIX D'AMÉNAGEMENT

Les membres de l'Agam souhaitent un renforcement et une adaptation de l'ingénierie proposée pour mieux accompagner les territoires dans leurs stratégies urbaines et leurs projets. Ces accompagnements sur mesure doivent contribuer à la métamorphose des territoires, à renforcer leur cohésion et permettre d'envisager d'autres façons de fabriquer la ville. Chaque intervention, chaque expérience doit pouvoir bénéficier aux autres communes et territoires. Pour cela, les actions des programmes de travail partenariaux s'articuleront autour des actions suivantes :

- **Accompagner la transformation des espaces productifs et des filières économiques.**
- **Choisir les usages du sol dans un contexte de sobriété / rareté.**
- **Chaîner les éléments entre planification stratégique, planification réglementaire et l'aménagement.**
- **Développer une approche articulée des différentes politiques thématiques permettant d'accompagner les stratégies territoriales des partenaires et leur application dans les différentes politiques programmatiques.**



DÉCRYPTER LE QUOTIDIEN, LES MODES DE VIE ET LES ASPIRATIONS DES HABITANTS

Considérant que l'évolution des modes de vie, de ce qui fait la qualité de vie, des valeurs portées par les habitants de la Métropole et des Bouches-du-Rhône ne peut s'appréhender par la seule statistique, l'Agam cherchera à approcher ces sujets de façon complémentaire et qualitative. L'enjeu partagé par les membres est d'arriver à mieux outiller l'action publique et la documenter.

Par ailleurs, les inégalités sociales sont souvent lues sous le prisme des revenus et de la géographie. Elles le sont encore trop peu sous le prisme des liens sociaux informels, de la formation et de l'emploi ou d'une ville plus favorable à la santé. L'Agence aura pour objectif de développer des outils de lecture et d'analyse sur ces angles.

- **Analyser pour mieux accompagner les évolutions des modes de vie.**
- **Outiller les réponses aux crises et aux enjeux :**
 - ↳ du logement ;
 - ↳ du foncier ;
 - ↳ de la mobilité ;
 - ↳ de la protection de la biodiversité.
- **Nourrir les réflexions sur la cohésion sociale et les enjeux emploi-formation.**
- **Intégrer la santé et l'urbanisme favorable à la santé (UFS) dans ses démarches.**

4

TRAVAILLER À L'ÉQUILIBRE, L'ATTRACTIVITÉ ET LE FUTUR DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Cœur historique de son activité, l'Agence accompagne ses membres dans l'élaboration des documents d'urbanisme et participe à la territorialisation des politiques publiques à l'heure du ZAN. Ces travaux doivent contribuer à renforcer les équilibres entre les différents espaces constituant l'espace métropolitain mais aussi son attractivité.

- **Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des planifications.**
- **Penser l'évolution des espaces (urbains, périurbains, ruraux, littoraux, maritimes) à l'heure des transitions et du ZAN.**

5

DÉVELOPPER L'INTELLIGENCE TERRITORIALE ET L'EXPERTISE NUMÉRIQUE

L'observation, par des approches quantitatives et qualitatives, à toutes les échelles et sur tous les sujets permet de capitaliser et d'enrichir la connaissance territoriale et sociétale. Dans un contexte incertain, c'est une nécessité vitale pour les territoires en mutation, une boussole indispensable à la décision publique.

La valeur ajoutée de l'Agam repose également sur sa capacité à analyser et à contextualiser ces données, mais également à la transformer pour en faire les bases d'un débat local sans cesse renouvelé.

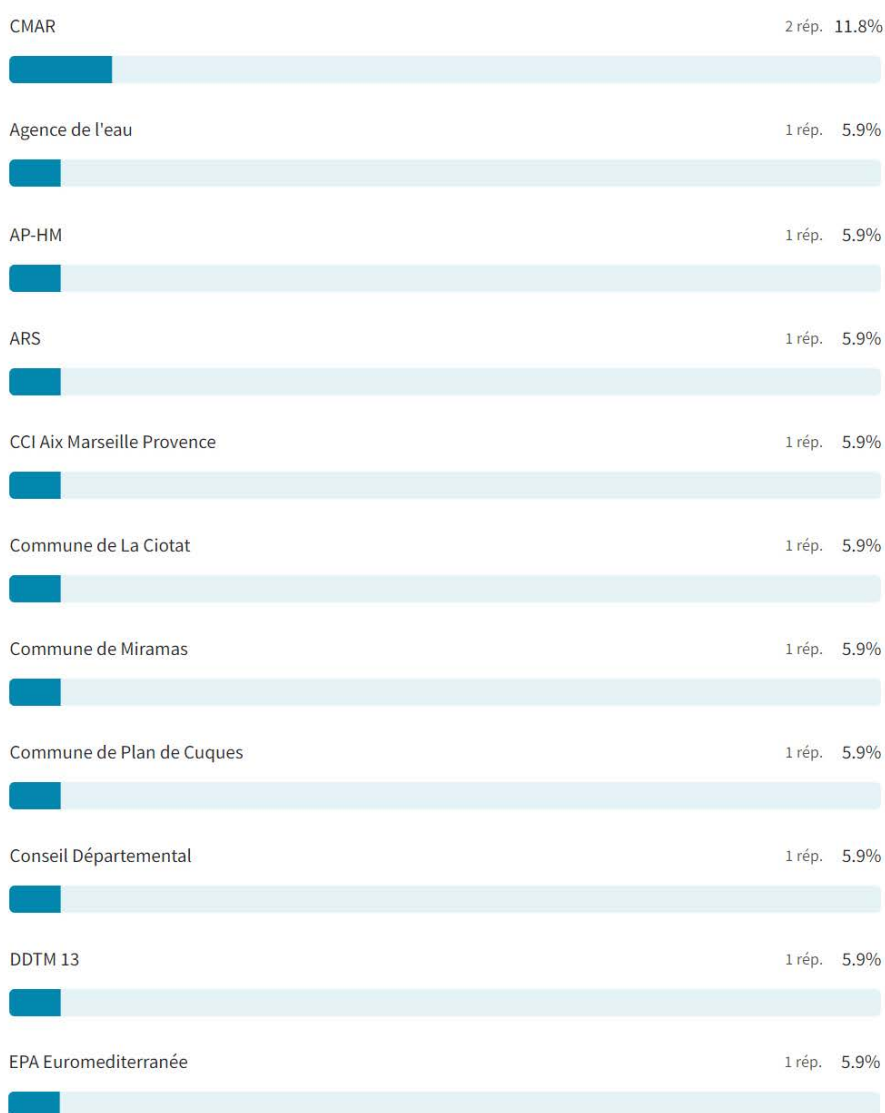
- **Éclairer les transformations territoriales en cours.**
- **Comprendre et anticiper l'évolution des modes de vie en favorisant une observation intelligente et systémique.**

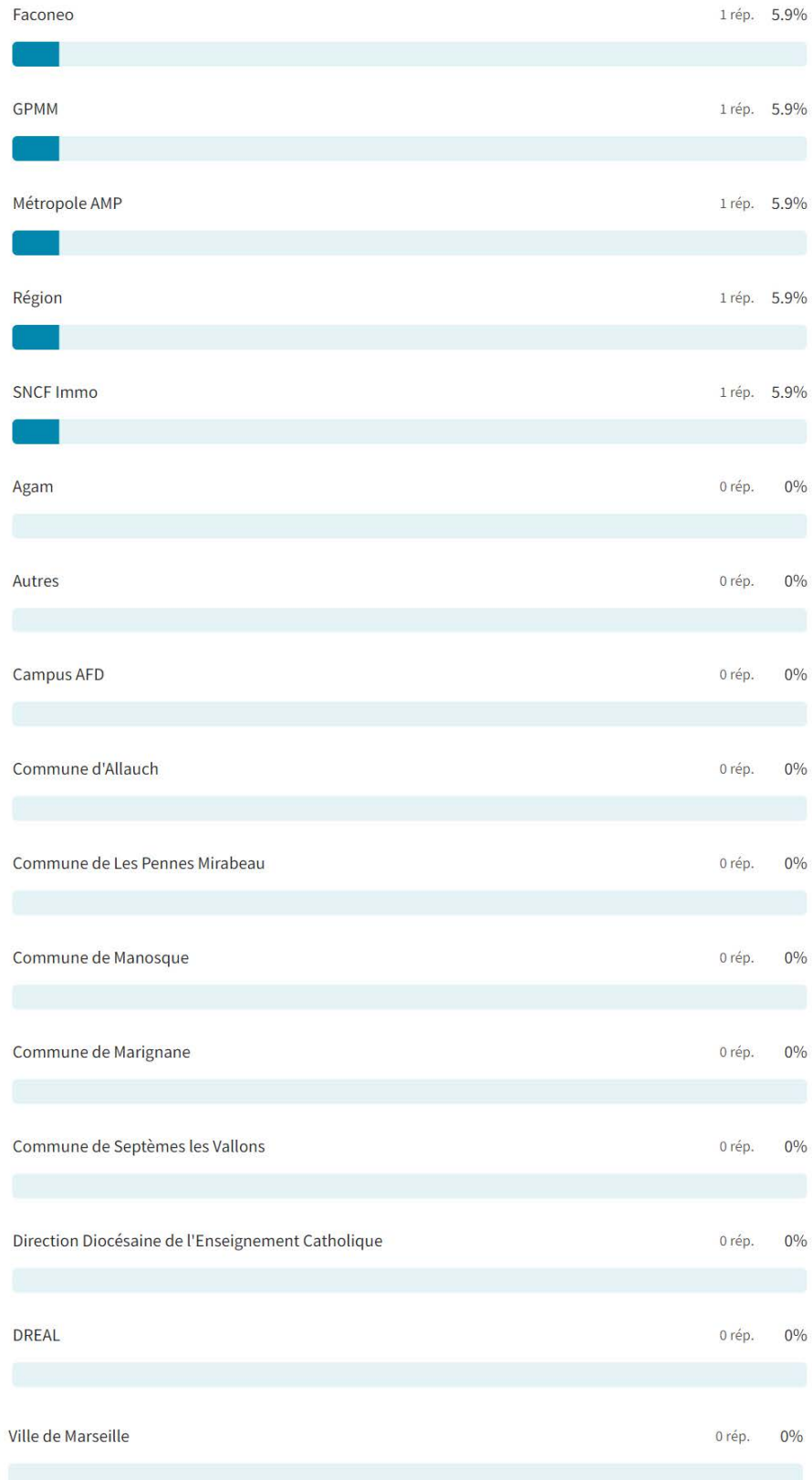
ANNEXE

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX MEMBRES ET PARTENAIRES

Pour commencer, quelle institution représentez-vous ?

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question



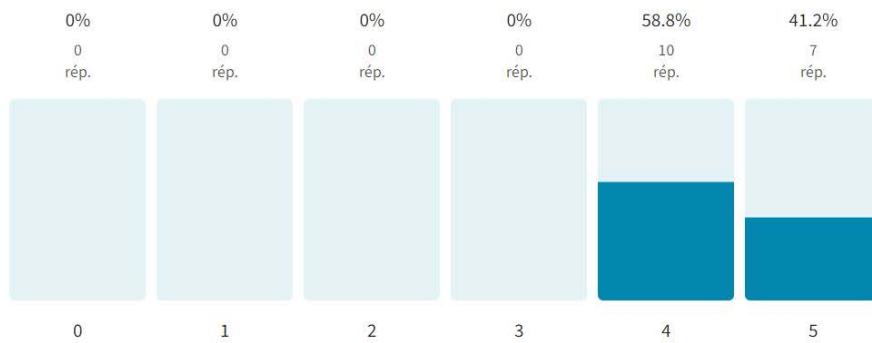




L'Agam doit affirmer son rôle d'outils d'ingénierie, de réflexion et de prospective au service de ses partenaires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

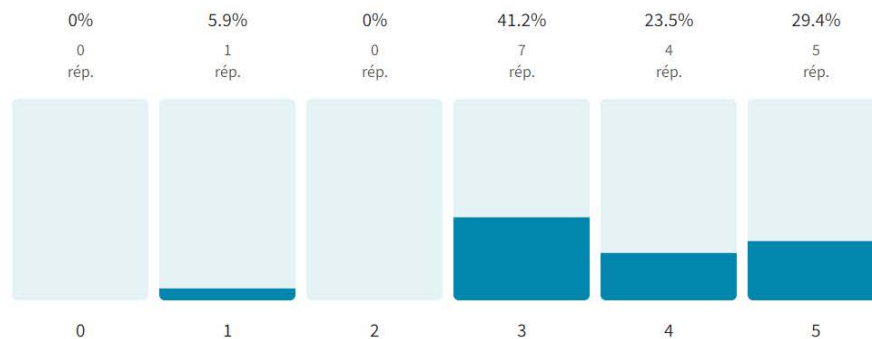
4.4 Note moyenne



L'Agam doit affirmer son rôle de plateforme partenariale, de tiers de confiance entre tous les acteurs métropolitains et bucco-rhodaniens

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

3.7 Note moyenne

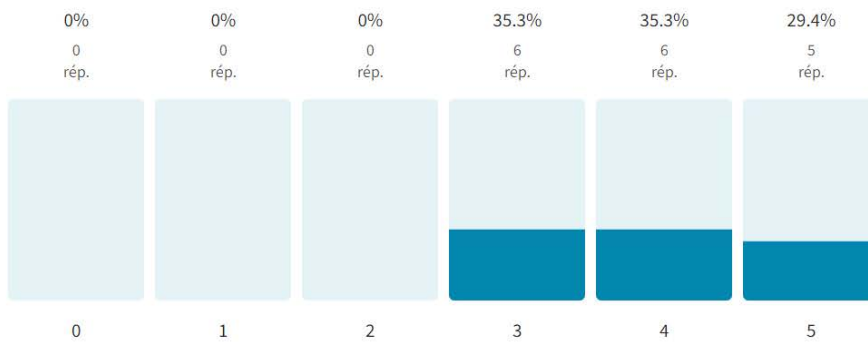




L'Agam ne s'intéresse pas qu'à la ville dense. Elle investit le périurbain, le rural et les espaces naturels et cherche les meilleures complémentarités entre les différents types de territoires.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

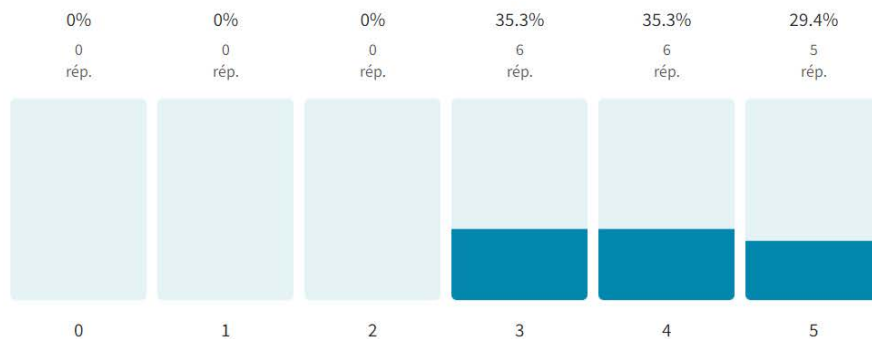
3.9 Note moyenne



L'Agam ne s'intéresse pas qu'à la ville dense. Elle investit le périurbain, le rural et les espaces naturels et cherche les meilleures complémentarités entre les différents types de territoires.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

3.9 Note moyenne

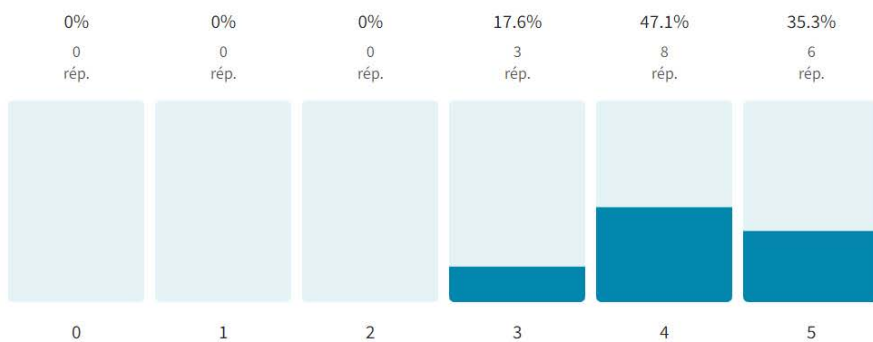




L'Agam interroge les futurs souhaitables des territoires. Elle décrypte les transformations en cours et réfléchit avec ses partenaires aux manières de les anticiper.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

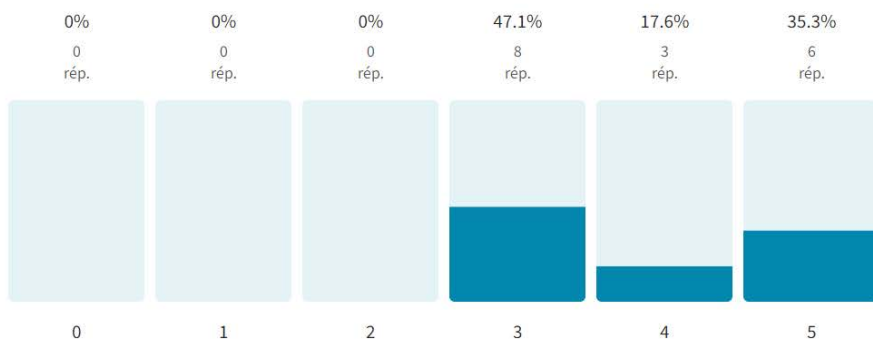
4.2 Note moyenne



L'Agam défriche les nouveaux sujets et décrypte les signaux faibles. Elle se saisit de nouveaux thèmes d'étude et les partage avec ses partenaires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

3.9 Note moyenne

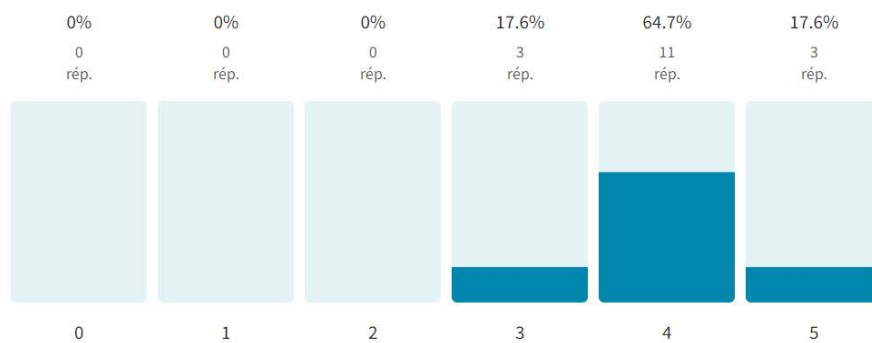




L'Agam s'attache à intégrer dans ses approches l'évolution des pratiques et modes de vie dans les territoires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

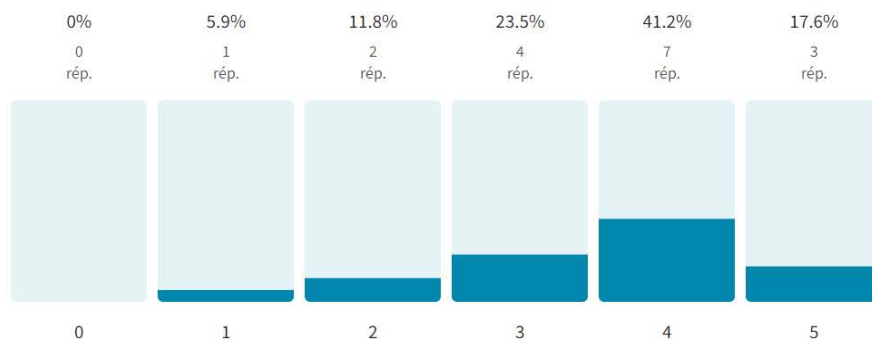
4.0 Note moyenne



L'Agam n'agit pas seulement auprès de chacun des échelons de l'action publique, elle les met en relation et facilite les coopérations et l'approche transversale

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

3.5 Note moyenne

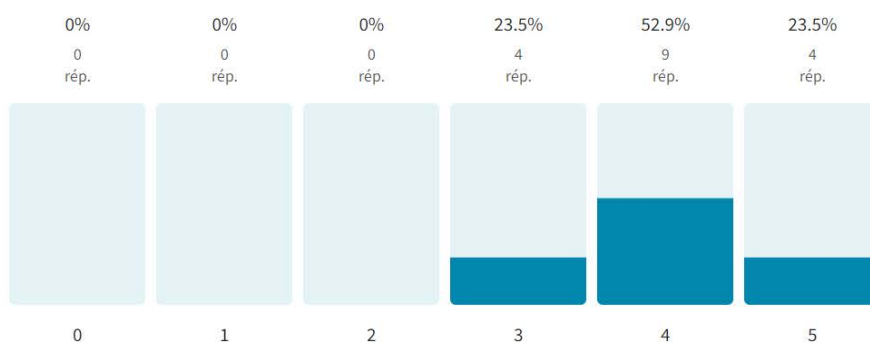




L'Agam favorise les approches intégrées et multiscales

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

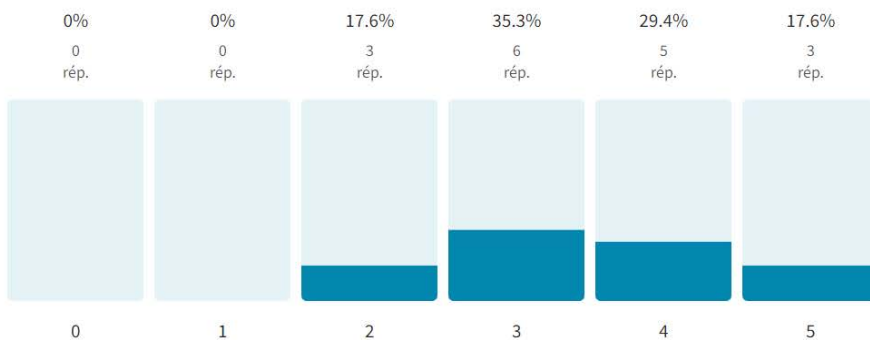
4.0 Note moyenne



L'Agam intervient principalement en amont et en aval des politiques publiques. Quand elle vient en appui de projets opérationnels, elle produit des éléments de méthodes utiles à tous ses partenaires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

3.5 Note moyenne

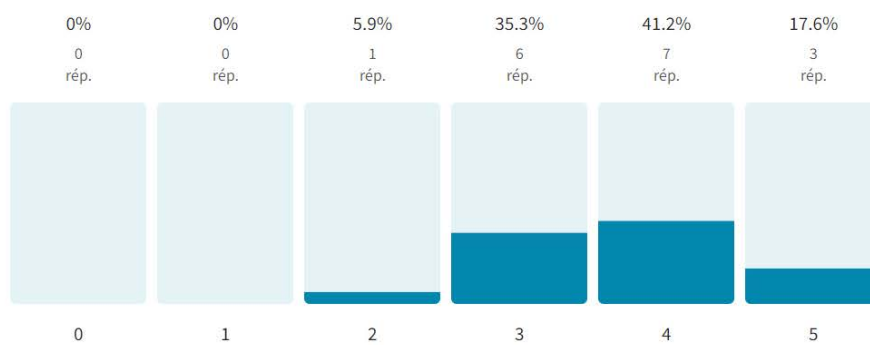




L'Agam intervient dans le débat public. Elle apporte des analyses permettant d'objectiver des situations. Elle propose de nouvelles méthodes pour observer les transformations des territoires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

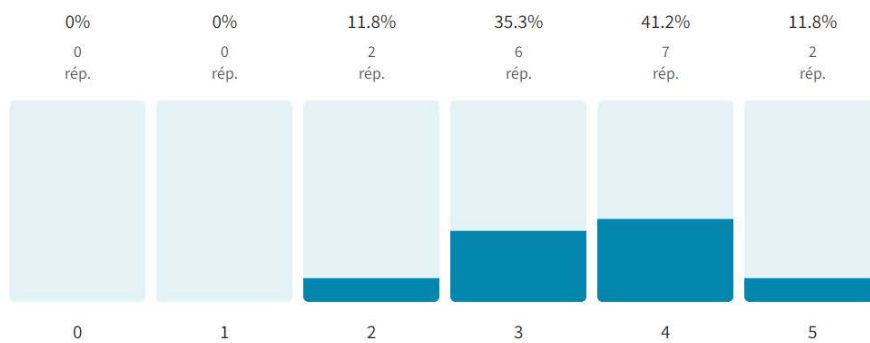
3.7 Note moyenne



L'Agam est un centre de ressources ouvert. Elle est à la fois un lieu d'accueil, de capitalisation et de diffusion de connaissances.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

3.5 Note moyenne

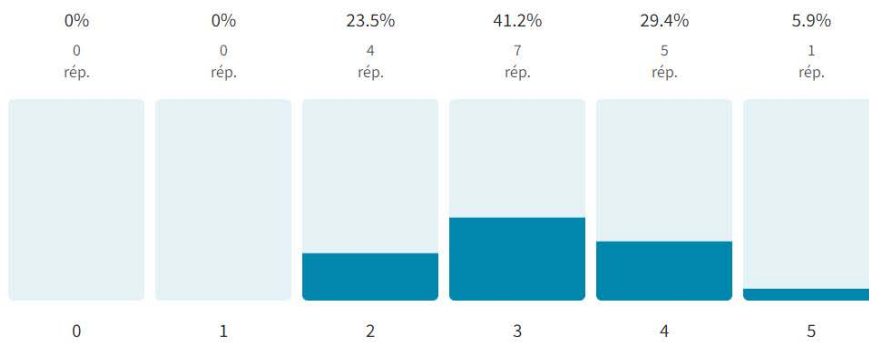




L'Agam est un lieu de référence et de partage, à la pointe de l'innovation en matière de données numérique et géographique

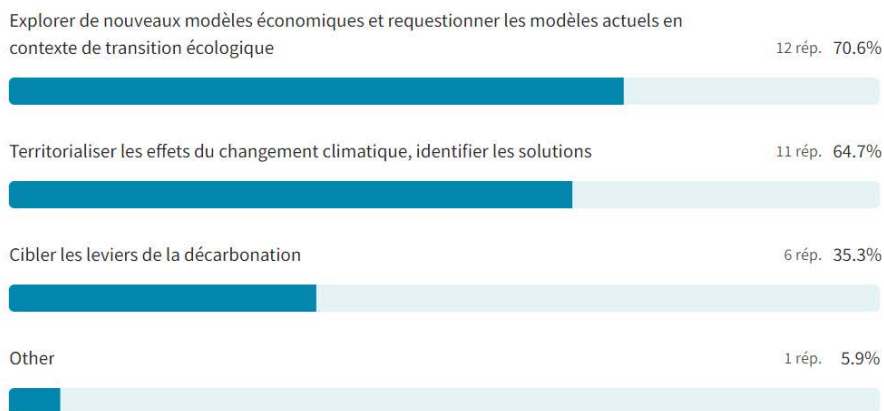
17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

3.2 Note moyenne



Enjeux environnementaux, effets territoriaux

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

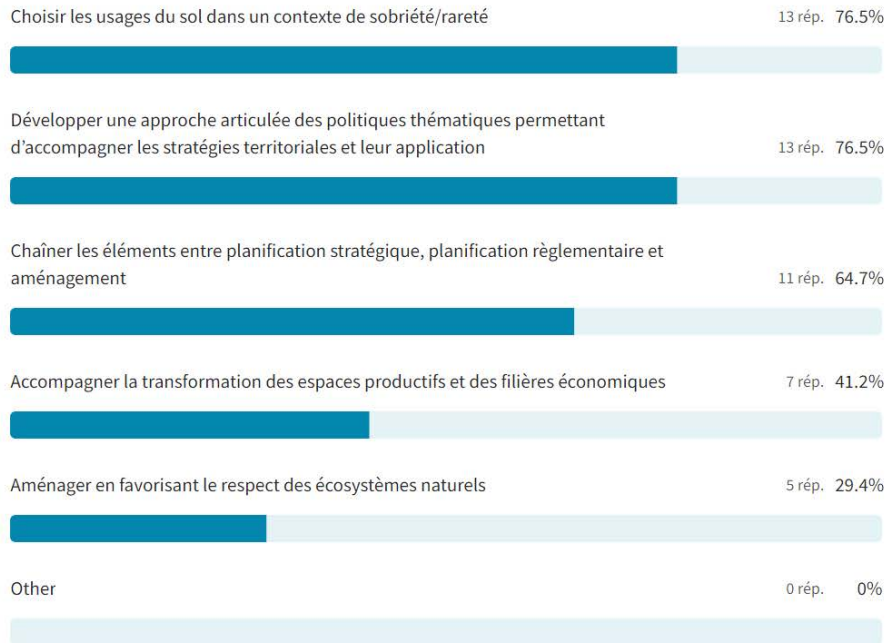


L'urbanité, les formes urbaines, la conception des projets



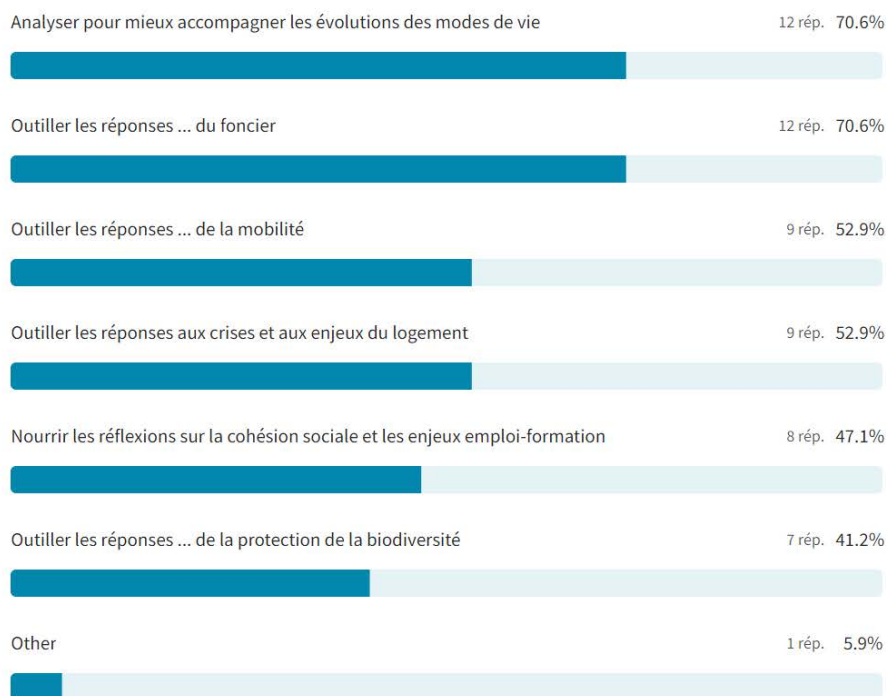
Choix d'aménagement et nouveaux modèles

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question



Le quotidien, les modes de vie et les aspirations des habitants

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

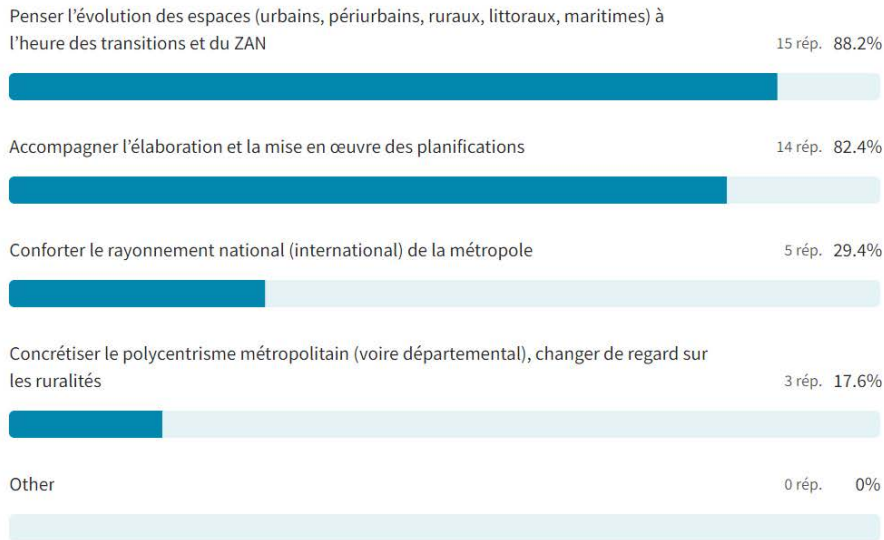


Intégrer la santé dans les politiques d'urbanisme



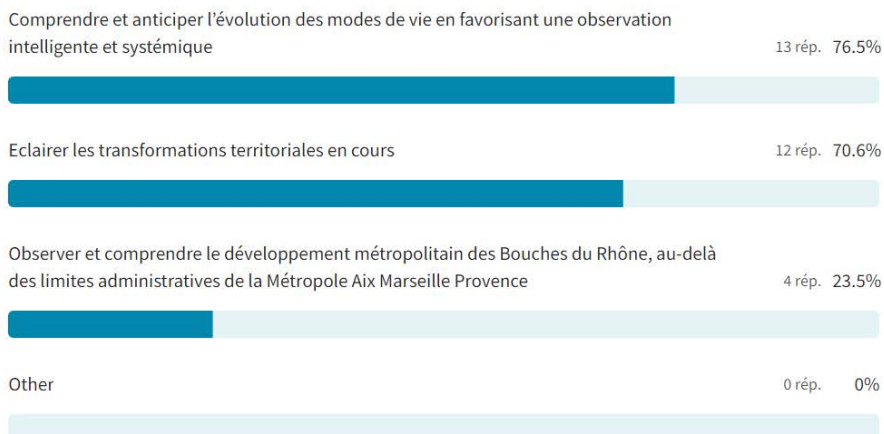
Equilibre, attractivité et futurs de l'espace métropolitain

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question



Intelligence territoriale et expertise numérique

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question









**Retrouvez des contenus
additionnels en scannant
les QR Codes présents dans le
document. Vous accéderez ainsi
aux ressources accessibles sur :**

www.agam.org



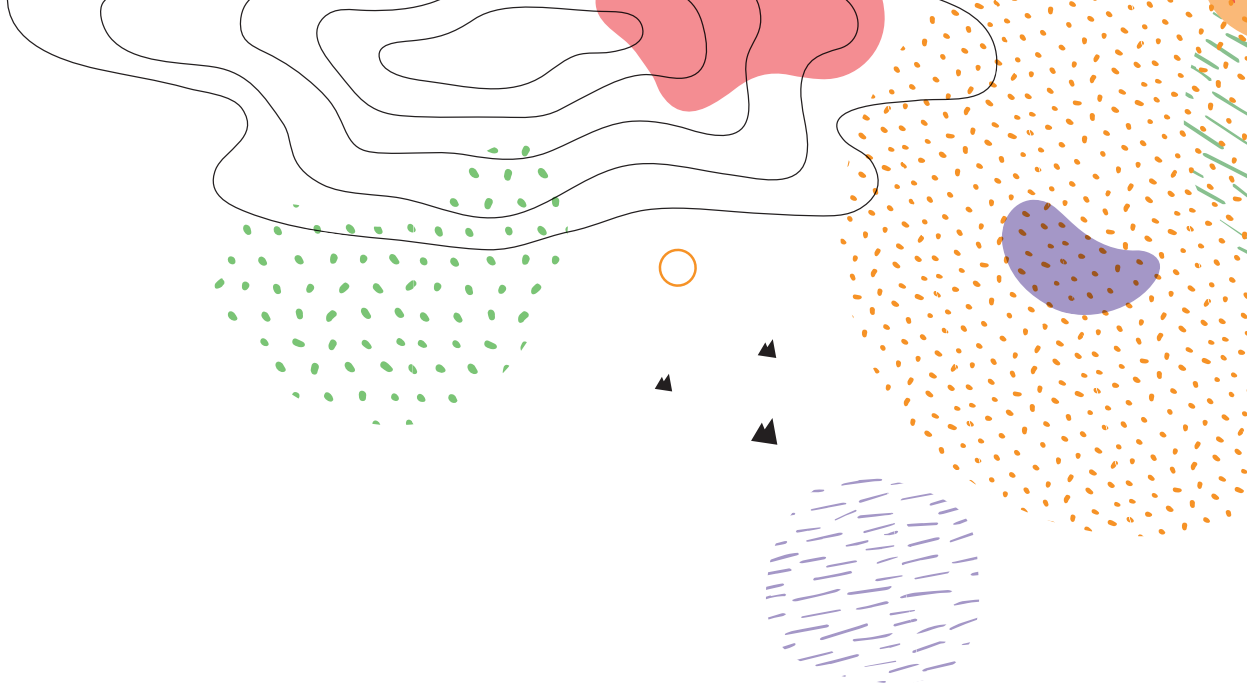
 Louvre & Paix - La Canebière
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01

 04 88 91 92 90

 agam@agam.org

Pour suivre nos actualités,
rejoignez-nous sur les réseaux sociaux







2024
2026

PROGRAMME CADRE

Document provisoire soumis à l'approbation
de l'Assemblée générale du 13 juin 2024